

## Le Service d'inspection des Affaires extérieures

PARMI LES nombreuses difficultés que posent au ministère des Affaires extérieures la décentralisation et l'éparpillement de son activité, l'une des principales est bien celle de maintenir une liaison effective entre l'administration d'Ottawa et les missions à l'étranger. Les moyens de communication modernes n'empêchent pas les distances de nuire à la bonne marche du travail politique et administratif du Ministère. D'un côté ce sont les fonctionnaires en poste à l'étranger qui, après un certain temps, se sentent en dehors du courant, ne peuvent plus suivre l'évolution de la politique extérieure du Canada, ne connaissent plus les décisions, les circonstances immédiates qui orientent l'administration du Ministère. De l'autre, à Ottawa, c'est la difficulté de juger du travail d'une mission sans connaître *de visu* la situation concrète dans laquelle elle se trouve; il n'est pas toujours possible d'établir les règlements administratifs les plus judicieux et les plus équitables quand on ne connaît qu'à peu près les conditions extrêmement diverses qui règnent dans les soixante-trois bureaux extérieurs du Ministère. Le bon moral des fonctionnaires, condition importante d'un travail efficace, ne s'entretient pas aisément d'un continent à un autre.

### L'après-guerre

L'expansion accélérée des services du Ministère après la seconde guerre mondiale mit en relief la nécessité d'une liaison plus étroite entre les postes extérieurs et l'administration centrale, l'improvisation ne pouvant plus suffire. Il en résultait en effet un afflux croissant de rapports économiques, politiques et consulaires envoyés par les missions, et la nécessité correspondante, pour Ottawa, de veiller à ce que ces rapports fussent conformes aux besoins du Ministère. La multiplication des postes et leur diversité entraînent une augmentation du nombre des fonctionnaires ainsi que des tâches administratives.

Dès 1947, le Ministère fit faire l'inspection de certains de ses bureaux extérieurs par des fonctionnaires de rang élevé auxquels il demandait d'étudier dans chaque cas la situation locale et de le conseiller ensuite. Plus tard, on envoya dans les différentes parties du monde des équipes de liaison composées de fonctionnaires du Ministère et d'autres services de l'État. Ce n'est qu'en 1956 que l'on disposa du personnel voulu pour établir sur un pied permanent un Service d'inspection chargé de ces visites de liaison. Le programme de ce Service est à peu près le suivant:

- a) Organiser des visites périodiques d'équipes de liaison auprès des missions pour assurer, selon les besoins du Ministère, une revue du travail de chacune sous ses divers aspects: relations politiques, représentation, administration.